

• Témoignage Q1

« Un temps incompressible est à prendre en compte dans les actions publiques »

Quelles sont les principales étapes de mise en œuvre d'actions de logistique dans une collectivité ? En guise d'illustration, retour sur l'espace logistique et les services aux commerçants mis en place le temps des travaux de construction d'une nouvelle ligne de tramway initiée par la métropole de Bordeaux fin 2016. Thibaut Baladon, chef de projets logistique urbaine, témoigne des temps forts nécessaires à la réalisation d'un tel projet.



8 mois, c'est le temps qui a été nécessaire, entre l'émergence du besoin et la levée de tous les préalables, pour débiter la mise en œuvre de notre action, en prenant en compte les moyens alloués. Pour un projet de ce type, c'est plutôt un très bon résultat, et, s'il n'y avait pas eu un portage politique important, nous ne serions pas allés aussi vite ou aussi loin. »

Thibaut BALADON

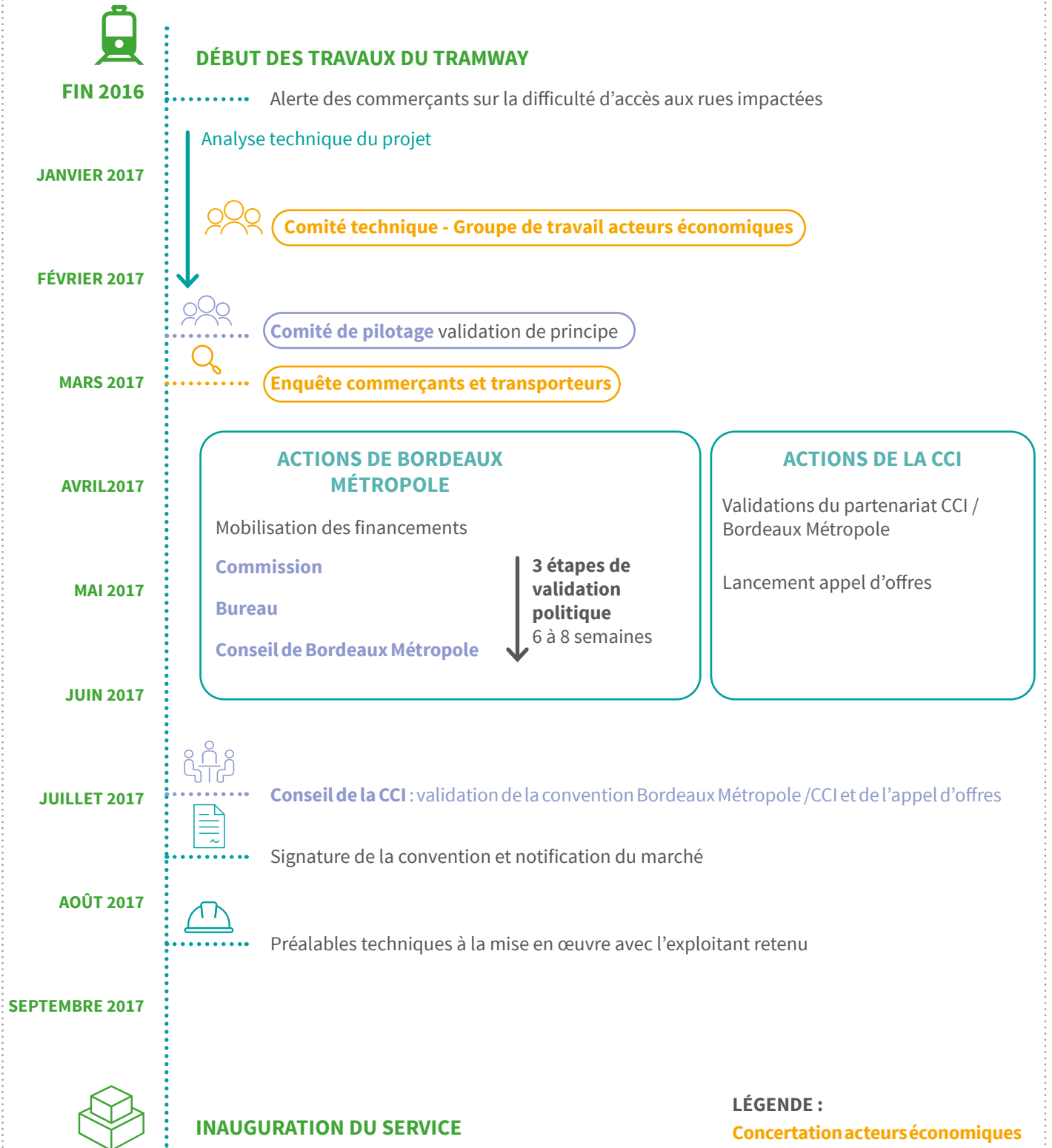


Thibaut Baladon est chef de projets logistique urbaine et mobilité électrique à Bordeaux Métropole. Sa mission est de coordonner la thématique « logistique urbaine » pour la Métropole tant au niveau des compétences de la collectivité (réglementations, aménagements de voirie, urbanisme...) que dans l'accompagnement et le suivi des initiatives privées. Il gère et développe également le réseau de bornes de recharge sur l'espace public de la Métropole.

Bordeaux Métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant 28 communes et 783 000 habitants.

ENTRE CONCERTATIONS ET VALIDATIONS : CHRONOLOGIE D'UN DISPOSITIF PUBLIC/PRIVÉ

L'exemple d'un service dédié aux commerçants de Bordeaux



Pourquoi a-t-il fallu 8 mois pour mettre en oeuvre un tel service ?

8 mois, c'est le temps qui a été nécessaire, entre l'émergence du besoin et la levée de tous les préalables, pour débiter la mise en oeuvre, en prenant en compte les moyens alloués. C'est un projet que nous voulions mettre en place relativement rapidement. Malgré tout, il a fallu 6 mois à 1 an pour lever l'ensemble des procédures publiques (préalables et validations techniques, délibération, marché public).

C'est un temps nécessaire et incompressible. 8 mois pour un projet de ce type est plutôt un très bon résultat, et, s'il n'y avait pas eu un portage politique important, nous ne serions pas allés aussi vite ou aussi loin.

Quels ont été les temps de concertation nécessaires ?

Un comité technique pour définir le projet avec les professionnels

Suite à des **groupes de travail dédiés aux travaux** et à la **médiation chantier**, j'ai été alerté par mes collègues au sujet de retours négatifs de la part de certains commerçants qui déploraient un manque d'accessibilité, rendant les livraisons très complexes. L'équipe « chantier tramway » nous a donc demandé de trouver une solution rapide, une commande très vite appuyée par les élus de quartier.

Dans le cadre d'un **groupe de travail logistique urbaine** préexistant animé par la CCI Bordeaux Gironde, nous avons identifié les besoins et attentes des acteurs. S'appuyer sur ce groupe de travail, intégrant notamment les fédérations de transporteurs et les représentants de commerçants, était le meilleur moyen d'assurer la validité de notre proposition. Cette étape a pris 2 à 3 semaines, mais elle nous a permis de trouver une solution adaptée aux besoins terrain, qui obtenait l'adhésion des parties concernées.

Une enquête auprès des acteurs privés et publics

Après la validation du comité de pilotage qui nous a « donné le mandat d'engager une action », nous avons lancé **2 enquêtes auprès des acteurs économiques** : celle auprès des commerçants a permis de connaître leur typologie de flux, leurs activités, leurs attentes ; tandis que celle auprès des transporteurs a permis de réaliser une analyse quantitative sur les flux. Cette nouvelle étape de collecte des informations terrain et de concertation avec les acteurs nous a pris 1 bon mois.

Il était cependant essentiel de **connaître leurs contraintes** et de confronter notre projet à la réalité des besoins, afin de s'assurer de son utilité pour calibrer les éventuels services associés. L'idée étant, bien sûr, d'éviter de lancer un dispositif qui ne serait ensuite pas utilisé. Dans ce travail de concertation, nous avons également intégré les communes concernées par

les travaux, à savoir Bordeaux et Le Bouscat. **L'échange avec toutes les parties prenantes** d'un projet est chronophage, puisque cette étape nous a pris 1 à 2 mois, mais c'est une étape indispensable pour s'assurer de la pertinence du projet. De plus, une concertation bien menée, et donc soutenue par tous les acteurs, c'est beaucoup de temps de gagné pour la suite.

Quels ont été les temps de validation politique nécessaires ?

Une première validation de principe : le comité de pilotage

Nous avons ensuite eu l'occasion de présenter notre projet devant un comité de pilotage, constitué de plusieurs élus de Bordeaux Métropole et de CCI Bordeaux Gironde. C'est ce comité qui a piloté les différentes étapes de validation du projet. Dans un premier temps, l'idée était d'obtenir une validation de principe, c'est-à-dire un accord pour avancer sur ce dossier ; et non une validation de financement, qui relève du conseil de la Métropole et de celui de la CCI.

Commission, bureau, conseil : 3 étapes clés

Dans notre Métropole, il faut prévoir 3 étapes de validation politiques pour ce type de projet.

- **La commission** vise à **présenter techniquement le projet aux élus** en charge des mobilités. Elle est constituée de 3 vice-présidents mobilité, 2 délégués et une dizaine d'élus à la commission transport et déplacements, chargés de prévalider tous les projets mobilités qui seront ensuite présentés au conseil. C'est donc une première étape de validation.
- **Le bureau** réunit le Président de Bordeaux Métropole, tous les vice-présidents et les Maires. La présentation du projet au bureau permet un **débat en comité restreint** sur les principales décisions présentées en Conseil.
- Pour finir, **la délibération, étape définitive de validation**, est précédée par un débat public de tous les élus métropolitains. Une fois votée par le Conseil, la délibération passe ensuite au contrôle de légalité de la Préfecture avant d'être définitive. Il faut compter 2 mois d'instruction et de validation de dossier avant la délibération.

Ces étapes de validations politiques, probablement similaires dans les autres agglomérations, sont bien sûr fondamentales. Elles expliquent la temporalité d'action des collectivités.

Le vote du budget peut-il retarder les prises de décisions ?

Sur ce projet, de l'été 2017 jusqu'à l'été 2019, 350 000 € TTC étaient financés par Bordeaux Métropole (soit 80 % du total du projet). Le portage politique sur ce projet nous a permis de mobiliser les crédits rapidement par arbitrages sur le budget. Pour des programmations plus classiques, il faut inscrire ces décisions dans les votes du budget chaque année. C'est par ce vote que nous avons pu reconduire quelques mois le dispositif jusqu'en début d'année 2020.

Après l'inauguration du dispositif, les professionnels ont-ils été reconcertés ?

Après le lancement du dispositif, nous voulions avoir un retour sur son efficacité. Pour cela, nous avons combiné bilan quantitatif établi par le prestataire et retours qualitatifs collectés auprès des différents acteurs économiques (fédérations, commerçants, transporteurs) et les élus de quartier. Nous avons alors pris conscience de la nécessité de réaliser **une sensibilisation auprès des commerçants et transporteurs**, ce que nous avons fait dans les mois qui ont suivi le début d'exploitation. La médiation du chantier et les référents du quartier sont passés pour faire connaître le programme et distribuer des affichettes. Le prestataire a, de son côté, prévu une personne qui allait voir les commerçants pour leur faire comprendre le service.

Cette concertation informelle a obtenu de bons résultats, car elle **a amené les commerçants à tester le dispositif**. Quelques exemples : grâce à l'espace logistique mis en place, un caviste a pu être livré à vélo pendant toute la durée du chantier ; un fleuriste a pu livrer des sapins avant Noël dans le quartier, ses clients ne pouvant plus stationner devant sa boutique ; une

chocolaterie renommée s'est également lancée dans une offre de livraison à domicile de ses clients de proximité, ce qui l'a menée à développer par la suite une activité d'e-commerce.

Avec du recul, qu'auriez-vous amélioré dans la démarche ?

De toute évidence, nous aurions pu **améliorer l'amont** du projet tramway, en intégrant la concertation directement dans le processus de construction du tramway.

Ensuite, nous aurions dû prévoir la question de la gestion des flux logistiques du chantier, mais aussi de l'approvisionnement des zones impactées par le chantier, dès la consultation sur les travaux. Cela aurait évité d'ajouter une brique à une grosse machine déjà lancée. L'intégrer en amont aurait permis de démarrer notre réflexion 2 à 3 ans plus tôt, pour imaginer en amont des dispositifs plus cohérents. C'est généralement par **une concertation en continu entre acteurs** qu'on arrive à identifier et anticiper collectivement les futurs sujets.



Fiches actions

Accompagnées dans le cadre du programme **CEE InTerLUD** (innovation territoriale logistique urbaine durable), les communes disposent d'un guide comprenant des conseils et des fiches actions pour les soutenir dans leur démarche. Des versions de synthèse en lien avec le sujet traité sont accessibles :

- Fiche B4 - Améliorer la logistique des chantiers et la desserte des commerces environnants
- Fiche B5 - Établir un plan de jalonnement marchandises

Crédits

- Conception graphique : Trait singulier
- Photo : © Bordeaux Métropole – CCI Bordeaux Gironde
- Correction : Relire et Corriger

InTerLUD, programme porté par :

